

I BUT DU COURS

La méthodologie renvoie communément dans les esprits à une série de règles et de procédures formelles qui relèguent le contenu au second plan. Pourtant, elle est indissociable de ce qu'elle contribue à faire découvrir, à démontrer ou à mettre en forme. Ainsi, le sens y est toujours présent d'office, ouvrant la voie à un questionnement dont la profondeur et la complexité n'ont rien à envier aux disciplines en apparence moins austères.

Le cours *Méthodologies des études philosophiques et littéraires* a pour but de permettre aux étudiants du *Baccalauréat intégré en littératures et philosophie* d'acquérir de solides connaissances et compétences méthodologiques qui les prépareront à mener avec efficacité, rigueur et aisance différents types de recherches dans les champs de la philosophie et de la littérature. De manière plus générale, ce cours vise également à favoriser la prise de conscience du rôle que jouent les aspects formels de l'écriture dans l'élaboration des discours philosophique et littéraire.

II OBJECTIFS

a) *Connaissances*

- Reconnaître et comprendre les points de rencontre et les distinctions fondamentales entre la littérature, la philosophie, les études littéraires et les études philosophiques.
- Connaître les différentes approches méthodologiques possibles dans chacune des disciplines et dans les travaux de recherche impliquant leur conjonction.
- Comprendre les principales divergences et restrictions méthodologiques induites par les visées spécifiques propres à chacune des disciplines.
- Connaître les ressources et les outils documentaires généraux et spécialisés en usage dans les domaines littéraire et philosophique.
- Apprécier l'importance des relations qu'entretiennent la forme et le fond dans l'écriture et, par voie de conséquence, le rôle crucial de la méthode et de la forme dans tout travail de rédaction.

b) *Habilités intellectuelles*

- Être capable d'utiliser efficacement les multiples ressources documentaires qui sont nécessaires à l'accomplissement d'un projet de recherche riche et rigoureux en philosophie et/ou en littérature.
- Savoir élaborer une stratégie méthodologique adaptée aux contraintes particulières d'un sujet de recherche philosophique et/ou littéraire donné et apprendre à justifier solidement ses choix méthodologiques.

- Être en mesure de présenter un travail de recherche (page de présentation, texte, notes infrapaginales, bibliographie) conformément aux principaux critères de rédaction, de présentation et de mise en page en vigueur à l'Université.

III CONTENU¹

A. Notions préliminaires

La philosophie et la littérature : présentation des ressemblances et différences des fins poursuivies par chaque discipline et des moyens employés pour les atteindre.

Le concept de méthode.

B. Méthodologie de la recherche documentaire (séances en bibliothèque)²

Séance en bibliothèque - Volet 1 : Présentation du site web de la bibliothèque, du catalogue Ariane, des portails associés au domaine d'étude et description de la collection de littérature et philosophie. (Période d'exercices).

Séance en bibliothèque - Volet 2 : Présentation des dictionnaires et encyclopédies spécialisés. (Période d'exercices).

Séance en bibliothèque - Volet 3 : Présentation des bases de données bibliographiques spécialisées. (Période d'exercices).

C. Habiletés de repérage, d'analyse et de synthèse des idées

La recherche, l'organisation et l'expression des idées.

L'analyse et la synthèse.

La problématique.

La lecture méthodique.

La fiche de lecture.

D. Habiletés de rédaction et de présentation

La mise en œuvre d'un projet de recherche : la construction d'un plan de rédaction en fonction d'un modèle textuel (résumé, dissertation, explication, analyse, commentaire ou autre).

Le choix et l'intégration des citations dans un texte.

Les aspects pratiques de la rédaction : normes de présentation des travaux à l'université.

IV FORMULE PÉDAGOGIQUE

Enseignement magistral, séances adaptées en bibliothèque (comprenant exposés et exercices pratiques), discussions, périodes de questions et exercices en classe.

¹ À noter : l'ordre de présentation du contenu de ce plan de cours n'est pas chronologique.

² À noter : les trois séances en bibliothèque, d'une durée de 2 heures chacune, seront présentées avec la collaboration des conseillers spécialisés en littératures et en philosophie de la bibliothèque de l'Université Laval.

V LECTURES OBLIGATOIRES

Ouvrage obligatoire (disponible à la librairie Zone): *Abrégé de la présentation des travaux académiques*, 3^e éd. augm., Québec, Département des littératures, Université Laval, 2007.

Une bibliographie détaillée sera proposée aux étudiants au début de la session.

VI MODES ET CRITÈRES D'ÉVALUATION

Modes d'évaluation :

1. Exercices réalisés lors des séances en bibliothèque	10 %
2. Présentation orale	10 %
3. Devoirs à la maison et exercices pratiques en classe	20 %
4. Examen de mi-session (en classe)	20 %
5. Travail long:	40 %

Critères d'évaluation : Respect des consignes, cohérence de l'ensemble, pertinence du propos, profondeur de la réflexion et de la recherche, clarté et précision de l'expression écrite, qualité de la langue.

Qualité de la langue : Des points seront enlevés pour les incorrections de la langue (voir *Politique du français* disponible sur le site web de la Faculté de philosophie)

Exercices ou travaux en retard : 2 points par jour seront soustraits de la note finale d'un travail ou d'un exercice remis en retard. Un motif de retard justifié pourra exceptionnellement donner lieu à une entente avec l'enseignant. Cependant, aucun travail ou exercice ne sera accepté au-delà d'une semaine de retard.

Plagiat : Le plagiat est tout à fait proscrit. Se référer au site internet de la Faculté et au *Règlement des études*.

Échelle de notation : Échelle de notation selon celle en vigueur à la Faculté de philosophie pour les cours de premier cycle.

Étudiants ayant un handicap : Voir la *Procédure de mise en application des mesures d'accommodations scolaires*, à l'adresse suivante :
<http://www.aide.ulaval.ca/cms/site/cocp/pid/1936>